MENS

FERME DE SAINT-GENIS

ÉLEVAGE DE BREBIS À VIANDE - UN PROJET LONGUEMENT MÛRI



77 HA: 28 ha en propriété, le reste en location : production de foin, de luzerne et d'orge.

380 BREBIS + 10 BÉLIERS : RACES PRÉALPES ET MOUREROUS.

15 CHÈVRES ROVE pour le débroussaillage et l'élevage de chevreaux.

La moitié des brebis agnelle en mars, l'autre à l'automne.

Agneaux nourris au lait de la mère (2,5 mois).

80 % de la nourriture - sans OGM - vient de l'exploitation : foin et céréales

En été, les brebis montent sur l'alpage de Bachilianne dans un troupeau de 1100 brebis.

4 patous répartis sur différents troupeaux.

Commercialisation

- > Vente des agneaux entre 3 et 5 mois, à moins de 21 kg.
- > Agneau de l'Adret, label rouge de la coopérative de Sisteron (Agneau Soleil).
- > Association agro-pastorale Isère pour achats locaux (exemple : Leclerc à Échirolles).
- > Vente de la laine via un groupement.
- > Vente directe des cabris à des particuliers.

Évolution prévue

2024

- > Embauche d'un aide berger pour la saison
- printemps automne.Agrandissement du troupeau et du bâtiment :
- + 100 brebis + 10 chèvres.

2025

> Évolution possible vers l'embauche d'un salarié à plein temps sur l'année.

JANVIER 2023

Installation : rachat du troupeau, du matériel et des bâtiments.

2022

Stage Reprise de la ferme.

2021

Accord sur la reprise de la ferme d'élevage de brebis à viande de Saint-Genis à Mens.

2017-2020

Recherche d'une exploitation agricole.

2016-2017

Formation BPREA à Vif.

2014-2016

Salarié agricole dans des fermes du Trièves (vaches laitières).

2004-2021

Des années de travail en maçonnerie et travaux publics :

- > 2017-2021 : conducteur d'engins de travaux publics
- > 2004-2014 : maçonnerie
- > 2004-2006 : bac pro Maçonnerie en apprentissage.

2002-2004

Yan passe un BEP aménagement de l'espace rural et fait des stages chez des agriculteurs.

INSTALLE >F

- > Recherche active d'une exploitation depuis 2016.
- > Entente avec Christian Senebier le propriétaire de la ferme de Saint-Genis sur un projet de reprise de sa ferme (2021).
- > Un an de stage de reprise à la ferme via la chambre d'agriculture et Pôle emploi (2022).
- > Aide du propriétaire de la ferme pour convaincre les propriétaires des terres de les lui louer.
- > Dossier de transmission élaboré avec la chambre d'agriculture.
- > Estimation du bâtiment et des terres à la vente par la SAFER.
- > Aide à l'installation avec un projet prévisionnel sur 5 ans via la chambre d'agriculture.
- > Accord avec la coopérative de Sisteron qui l'accepte comme adhérent.





